

LES PIÈCES A FOURNIR POUR CONSTITUER UN DOSSIER DE DEMANDE DE PPS AUPRES DE LA MDPH

- Un formulaire de demande MDPH (à télécharger sur le site de la MDPH)
- Le Geva-sco (première demande ou réexamen selon le cas) + tout autre écrit scolaire si nécessaire
- Un écrit du psychologue scolaire : avis ou bilan selon la demande
- Un certificat médical daté de moins de 6 mois (formulaire CERFA à télécharger sur le site de la MDPH)
- Une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité de l'élève, de chacun de ses parents ou de son représentant légal (Pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile.
- Une attestation de jugement en protection juridique (le cas échéant)
- Les écrits des professionnels accompagnant l'élève (orthophoniste, psychomotricien(ne), ergothérapeute, etc)